AR Prefecture
043-214300485-20261030-D_79_2026-DE
Reçu le 03/11/2026

MAIRIE
La Chaise-Dieu

LA CHAISE-DIEU

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :
En exercice : 14
Présents : 12
Votants : 14

Le 30 octobre 2026, le Conseil municipal s'est réuni Salle du conseil municipal sous la présidence de Armelle SAVINEL, Maire, suivant convocation transmise le mercredi 21 octobre 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : SAVINEL Armelle, TISSIER Alice, CARESMIER Guillaume, ABONDANCE Aurélie, CHAMBON Régine, DEHEPPE Marie, LAVERROUX Yannick, MARION Olivier, ROSSI Patrick, VIALANEIX Bernard, BOUDET Gérard, FLEURY Carine
Excusé ayant donné procuration : DUPON Dominique à TISSIER Alice, FRAIOLI Marine à ABONDANCE Aurélie

Secrétaire de séance : BOUDET Gérard

2026-079 - PROPOSITION ET MODALITÉS D'ÉLECTION D'UN ADJOINT

Rapporteur : SAVINEL Armelle

Proposition d'élection d'un adjoint suite à la démission:

Suite à la démission de M SPECEL Gérard 1er Adjoint ,et l'acceptation par Monsieur le sous préfet en date du 15 octobre 2026,

Madame le maire propose d'élire un adjoint .

Après avoir délibéré et voté, le conseil municipal décide :
- De procéder à l'élection d'un adjoint.

Vote pour à l'unanimité

Modalités d'élection du nouvel adjoint:

Vu L'article L2122-7-2 du Code général des collectivités territoriales

AR Prefecture
043-214300485-20261030-D_79_2026-DE
Reçu le 03/11/2026

Madame le Maire propose soit :

solution 1 d'élire un adjoint qui occupera dans le tableau le rang de l'adjoint sortant

solution 2 d'élire un adjoint qui prendra place dans l'ordre du tableau comme 4éme adjoint les autres remontant au rang supérieur

Résultat des votes :

Solution 1: 7 voix (A.Tissier+ proc, M.Deheppe, P.Rossi, C.Fleury, Y.Laverroux, A.Savinel)

Solution 2: 2 voix (O.Marion,R.Chambon)

Abstention: 5 (G.Boudet, G.Caresmier, B.Vialaneix, A.Abondance + proc)

Suite au vote le conseil municipal décide d'élire un adjoint qui prendra la place dans le tableau de l'adjoint sortant.

Fait et délibéré le 30 octobre 2026

La présidence de séance,
Armelle SAVINEL, Maire

Le secrétariat de séance,
Gérard BOUDET, Conseiller